

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019 à 18 h 15

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 0 Approbation des procès verbaux des séances du Conseil Municipal du 27 mai et 28 juin 2019
- 1 Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Rapport d'activités 2018
- 2 Alter Public – Approbation du projet d'augmentation du capital social en numéraire et de modification de la composition du Conseil d'Administration
- 3 Convention de répartition du produit des forfaits de post-stationnement avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- 4 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Avis sur le dossier d'arrêt de projet
- 5 ZAC Villa Plaisance – Bilan annuel et Compte Rendu d'Activité à la Collectivité au 31 décembre 2018
- 6 ZAC Vaulanglais-Noirettes – Bilan annuel et Compte Rendu d'Activité à la Collectivité au 31 décembre 2018
- 7 Ensemble immobilier situé 305 et 341 rue de Flandres Dunkerque à Saumur – Cession au profit de la SAS PSPP LAB
- 8 ZAC de Chantemerle – Convention d'aménagement – Procédure d'intégration - Information
- 9 Projet équestre – Route Européenne d'Artagnan
- 10 Nouveau barème CAF – Modifications de la participation des familles
- 11 Contrat de Ville 2019 – Première programmation
- 12 Contrat de Ville 2019 – Seconde programmation
- 13 Personnel Municipal – Contrat d'apprentissage 2019-2020
- 14 Personnel Municipal – Renouvellement de l'expérimentation du versement de l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux

- 15 Site Natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau " - Extension du périmètre - Avis
- 16 Rue Grange Couronne à Saint-Lambert des Levées – Régularisation foncière – Acquisition d'une parcelle appartenant à Madame Françoise PONTLEVOY
- 17 Rue de la Rompure à Saint-Lambert des Levées – Terrains à vocation économique - Cession du lot n°1 au profit de Monsieur Jérôme JOUFFRIAULT
Cession du lot n°2 au profit de Messieurs Patrick RAIMBAULT et Stéphane HARANG
- 18 Exercice 2019 – Attribution de subventions
- 19 Budget 2019 – Décisions Modificatives
- 20 Admissions en non-valeur de créances éteintes 2015-2019
- 21 Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables 2010-2019
- 22 Remise gracieuse de dette

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 17 novembre 2017, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le mardi 17 septembre 2019
Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).